

# AIDES AU BAFA

## BAFA : BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez débiter une formation aux fonctions d'animateur au service des enfants ?

La Communauté de Communes VEXIN VAL DE SEINE a décidé d'aider financièrement tous les jeunes domiciliés dans l'une des 26 communes de la Communauté à hauteur de :

- 100 € pour la session de formation générale
- 300 € pour la session d'approfondissement

### COMMENT FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

. s'inscrire administrativement sur le site :  
[jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD-](https://jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD-)

. Informer la Communauté de Communes de votre intention de formation en complétant la fiche d'inscription et en signant la charte d'engagement (documents disponibles sur le site "[vexinvaldeseine.fr](https://vexinvaldeseine.fr)" onglet : la vie de la communauté; Tous les âges; jeunesse)

Tous les documents remplis doivent être :

- envoyés par mail à [plassart.lucie@vexinvaldeseine.fr](mailto:plassart.lucie@vexinvaldeseine.fr)
- ou - envoyés par courrier postal à:

Communauté de Communes Vexin Val de Seine  
Formation BAFA

12 rue des Frères Montgolfier  
95420 Magny-en-Vexin

Après étude de votre demande et en fonction des crédits alloués à cette aide, vous serez informés de la suite donnée et pourrez ensuite vous inscrire auprès du centre de formation de votre choix.

